

Podensac, le 24 février 2017

Monsieur Jean MEDEVILLE
Président de l'ODG des Premières Côtes de
Bordeaux et Cadillac
104-106 rue Cazeaux Cazalet
33410 RIONS

N.REF : BL/BB

Objet : Projet de PLU de la ville de Rions arrêté par le Conseil Municipal – Demande Avis
PJ : 1 CD
LR/AR

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la délibération du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2016 arrêtant le projet de P.L.U. de la commune de Rions accompagnée d'un dossier.

Conformément à l'article R 153-6 du Code de l'Urbanisme, vous disposez d'un délai de 3 mois à partir du délai de réception pour me faire parvenir votre avis sur le présent projet. L'absence de réponse dans ce délai vaudra avis favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

provenance de :
~~Jean MEDEVILLE
Président de l'ODG des Premières Côtes de
Bordeaux et Cadillac
104-106 rue Cazeaux Cazalet
33410 CADILLAC~~

SGR 2 V22 MSR 2A 15-1092908 11-16



LA POSTE
Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :

AVIS DE RÉCEPTION
AR 1A 142 974 30038



Renvoyer à FRAB



Présenté / Avisé le : 4/10/2017	
Distribué le : 6/10/2017	
Le soussigné déclare être : <i>Jean Medeville</i>	
Le destinataire : <i>Medeville</i>	Signature (Précisez nom et prénom si le destinataire)
Le mandataire : <i>Jean Medeville</i>	Signature (Précisez nom et prénom si le destinataire)
CNI/Permis de conduire	Signature Facteur*
Autre :	

Le destinataire atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

Pw arrêté Rions.
Communauté de Communes
la route de Bourne
33410 CADILLAC



PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT